



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **23 juin 2014**

Délibération n° 2014-0110

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'Université de Lyon - Organisation de la 7^e édition des Journées de l'économie du 13 au 15 novembre 2014 à Lyon

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 25 juin 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, MM. Claisse, Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, M. Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mme Laurent (pouvoir à Mme Jannot), M. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Mme Beauteemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Fenech (pouvoir à M. Cochet), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Moretton (pouvoir à M. Vial), Mme Poulain (pouvoir à M. Rousseau), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze).

Absents non excusés : M. Calvel.

Conseil de communauté du 23 juin 2014**Délibération n° 2014-0110**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'Université de Lyon - Organisation de la 7^e édition des Journées de l'économie du 13 au 15 novembre 2014 à Lyon**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Fondation pour l'Université de Lyon est née en 2012 de la fusion de la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est et de la Fondation Rhône-Alpes Futur.

Reconnue d'utilité publique, l'ambition de la fondation est de favoriser, sur le territoire, les avancées en matière de connaissance scientifique, de recherche et d'innovation, en relation avec les besoins économiques et sociétaux actuels, locaux, nationaux et internationaux.

La Fondation pour l'Université intervient sur 2 champs d'action :

- l'organisation de grands événements sur la région lyonnaise, financés par les collectivités et les entreprises dont les Journées de l'économie, Bio Vision, Campus Création, etc.,
- le développement sur tout le territoire de la fonction abritante de fondations financées par des industries et des particuliers.

a) - Objectifs

Organisées à Lyon depuis 2008, sous l'impulsion de monsieur Pascal Le Merrer, enseignant à l'Ecole normale supérieure de Lyon (ENS), les Journées de l'économie (Jéco) sont à ce jour uniques en France.

Cette manifestation rassemble des économistes, des chefs d'entreprise, des collectivités locales, des journalistes, des acteurs sociaux et des responsables politiques. Elle est gratuite et son objectif est de répondre aux attentes d'un large public, avec une triple ambition :

- permettre aux citoyens de mieux comprendre les enjeux économiques de leur vie quotidienne,
- les aider à interpréter les grandes mutations économiques et sociales du monde,
- favoriser un dialogue entre les différents acteurs qui ont compétence pour parler d'économie.

Le contenu des débats est validé par un Comité scientifique réunissant les principaux économistes académiques et journalistes économiques au niveau national. Ce Comité est présidé par monsieur Roger Guesnerie, du Collège de France.

Les Jéco sont placées sous le haut patronage de l'Assemblée nationale et soutenues par le Ministère de l'Education nationale. La Caisse d'Epargne Rhône-Alpes est le principal partenaire financier de l'événement.

Le soutien de la Communauté urbaine de Lyon à la Fondation pour l'Université de Lyon a pour ambition d'accompagner les Journées de l'économie afin qu'elles se positionnent comme l'événement national grand public de référence sur les sciences économiques.

Les Jéco seront l'occasion, pour l'agglomération de :

- renforcer le positionnement de la Communauté urbaine comme lien entre les acteurs économiques et les citoyens,
- développer la visibilité nationale de la métropole comme lieu de débat économique,
- valoriser le dynamisme économique et les ressources universitaires du territoire.

La couverture médiatique de l'événement est une opportunité de valoriser le territoire de la Communauté urbaine grâce à la présence, durant 3 jours, de personnalités nationales et internationales. L'édition 2013 a accueilli, notamment, messieurs Mario Monti (grand témoin de l'événement), Philippe Aghion et Martin Hirsch.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013

Par délibération n° 2013-3981 du 24 juin 2013, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement, d'un montant de 60 000 €, au profit de la Fondation pour l'Université de Lyon pour la tenue, à Lyon, de la 6^e édition des Journées de l'économie 2013.

Les Journées de l'économie 2013, dont le thème était : "Reconstruire la confiance" se sont déroulées à Lyon du 14 au 16 novembre 2013. L'édition 2013 a représenté un réel succès, tant au niveau de la fréquentation de l'événement qu'au niveau de l'organisation et de la qualité des conférences.

c) - Bilan

Avec 9 343 visiteurs, l'édition 2013 des Journées de l'économie présente un bilan positif, dépassant les objectifs fixés (6 500 participants) et affichant une croissance de 28 % par rapport à 2012. Depuis la première édition de l'événement, en 2008, le nombre de participants a plus que triplé.

Plus de 250 intervenants ont participé à la manifestation autour de 62 conférences, débats, tables rondes, salon du livre et expositions dans plus de 10 lieux prestigieux de la ville (Théâtre des Célestins, Cinéma Pathé, Palais de la Mutualité, etc.). Des partenariats avec des universités françaises et européennes ont permis la venue de 16 délégations en provenance de Lausanne, Liège, Fribourg, etc.

Comme en 2012, un questionnaire de satisfaction auprès d'un échantillon de participants a permis de montrer que 97 % des personnes interrogées sont satisfaites de l'événement.

Avec le soutien de la Communauté urbaine, les Jéco ont bénéficié d'une campagne d'affichage sur 220 panneaux Decaux de la ville de Lyon.

Il est également à noter que l'événement a bénéficié de partenariats média importants et ciblés parmi lesquels Alternatives économiques, Tribune de Lyon, Le Monde, Acteurs de l'Economie, etc. Ces 2 derniers ont édité un numéro spécial dédié aux Journées de l'économie.

Les retombées médiatiques locales et nationales ont été particulièrement positives en 2013 avec 132 retombées sur Internet et dans la presse écrite et 24 retombées dans la presse audiovisuelle.

Le partenariat avec TLM a permis la promotion de l'événement ainsi que l'enregistrement d'une émission avec les meilleurs extraits des conférences et l'organisation d'interviews de plusieurs personnalités des Jéco.

A noter également que les Jéco connaissent un grand succès sur Internet. Le site Internet affiche plus de 80 000 visites au cours de l'année 2013. Depuis 2008, on compte plus de 175 000 visionnages des vidéos mises en ligne. Pour la première fois en 2013, 14 conférences ont été retransmises en direct sur le site des Journées de l'économie.

d) - Programme d'actions pour 2014 et plan de financement prévisionnel

La 7^e édition des Journées de l'économie se tiendra les 13, 14 et 15 novembre 2014. Cette année encore, de prestigieux intervenants sont attendus comme messieurs Patrick Artus, Philippe Aghion, François Bourguignon, ainsi que d'autres personnalités du monde politique et économique.

Après 6 années d'augmentation constante du nombre de participants, témoignant du succès de l'événement, les Journées de l'économie ont atteint une taille adaptée aux ambitions de l'événement.

Reprenant le format de 2013, l'ambition des Journées de l'économie 2014 est de confirmer leur réussite en termes de nombre de participants et de retombées médiatiques au niveau local et international.

Parallèlement, des actions seront engagées afin d'apporter des améliorations à l'événement et de développer :

- la participation des entreprises et des acteurs économiques locaux,
- l'internationalisation des intervenants en proposant la traduction de certaines conférences,
- les partenariats avec les facultés d'économie et les grandes écoles françaises et étrangères pour valoriser les ressources universitaires en sciences économiques de l'agglomération lyonnaise,
- le recrutement de nouveaux partenaires privés et publics afin de sécuriser le développement de l'événement.

Le budget global pour l'organisation de la manifestation en 2014 s'élève à 430 000 €. Au regard de l'intérêt que représente cet événement pour le territoire, de son rayonnement et de son ampleur grandissante en termes de public touché et de visibilité, il est proposé un soutien de la Communauté urbaine à la Fondation pour l'Université de Lyon à hauteur de 60 000 € en 2014.

Pour rappel, en 2013, la Communauté urbaine de Lyon a soutenu l'événement à hauteur de 60 000 €.

Budget prévisionnel 2014

Dépenses	Budget	Recettes	Budget
communication	52 000	Région Rhône-Alpes	36 000
logistique	46 000	Communauté urbaine de Lyon	60 000
traduction	1 000	Banque de France	30 000
accueil délégations étudiantes	5 000	Caisse des dépôts et consignation	40 000
prise en charge des intervenants	66 000	HSBC	5 000
personnel	220 000	CERA	80 000
frais administratifs de fonctionnement	40 000	SEB	10 000
		Alliade	10 000
		enseignement supérieur	15 000
		Association française des sclérosés en plaques (AFSE)	10 000
		Kéolis	10 000
		Cabinet Mazars	30 000
		Total	10 000
		EDF	10 000
		SANOFI	40 000
		SERFIM	10 000
		autres mécènes	24 000
Total dépenses	430 000	Total recettes	430 000

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 60 000 € au profit de la Fondation pour l'Université de Lyon, pour la préparation et l'organisation des Journées de l'économie (Jéco) du 13 au 15 novembre 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la Fondation pour l'Université de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 95 - opération n° OP02O0866.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 25 juin 2014.